CALENDRIER DES COLLECTES 2027

SAINT-DAMIEN

Encombrants et résidus verts

Les collectes d'encombrants et de résidus verts sont maintenant offertes **sur inscription seulement**. Les citoyens doivent **s'inscrire au moins 10 jours avant la date de collecte prévue.**

Inscrivez-vous facilement :

- **En ligne : gmrmatawinie.org**
- Téléphone : 579 447-2227

Collecte des encombrants

3 collectes par année



À retenir :

- **Inscription obligatoire via www.gmrmatawinie.org**
- Maximum de **3 verges**^{3} par résidence
- Déposez les articles en bordure de rue avant la collecte
- Non acceptés : Matériaux de construction, de rénovation ou de démolition

Collecte des résidus verts

2 collectes par année



À retenir :

- **Inscription obligatoire via www.gmrmatawinie.org**
- Utilisez uniquement des sacs de papier
- Quantité maximale autorisée : **15 sacs**
- Déposez les matières en bordure de rue avant la collecte



JANVIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

FÉVRIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26

MARS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

AVRIL

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

MAI

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

JUIN

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

JUILLET

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

AOÛT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

SEPTEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

OCTOBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

NOVEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

DÉCEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

Faire un signalement

Vous constatez un bris de bac ou un problème en lien avec le service de collecte, scannez le code QR ou visitez notre site Web **www.gmrmatawinie.org** et faites votre signalement directement via notre formulaire en ligne pour assurer un suivi rapide.

LÉGENDE

- Compost (bac brun)
- Récupération (bac bleu)
- Déchets (bac noir, gris ou vert)
- Surplus de matières recyclables acceptés : boîtes de carton et sacs bleus ou transparents.

Collectes à inscription obligatoire sur **www.gmrmatawinie.org**

- Résidus verts
- Sapin de Noël
- Encombrants

RÉCUPÉRATION

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- Contenant de produit d'entretien ménager
- Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- Boîte de carton
- Assiette et papier d'aluminium
- Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- Journal et circulaire
- Enveloppe
- Feuille de papier
- Cahier

LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. **Renseignez-vous auprès de votre municipalité.**



BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LE BAC ? CONSULTEZ **BACIMPACT.CA**

Nous joindre

Matières résiduelles Matawinie
1305-F, rang Sainte-Cécile
Sainte-Béatrix, Québec J0K 1Y0

Site Web : **www.gmrmatawinie.org**
Téléphone : **579 447-BACS (2227)**

Matières Résiduelles Matawinie

MATIÈRES ORGANIQUES (COMPOST)



MATIÈRES ACCEPTÉES

- Résidus alimentaires (céréales, fruits, légumes, viandes)
- Résidus verts (fleurs, feuilles, gazon sec, petites branches (diamètre moins 3 cm, longueur maximum 1 mètre)
- Papiers et cartons souillés (non cirés)
- Collecte des feuilles : uniquement les sacs de papier seront acceptés

MATIÈRES REFUSÉES

- Aucun sac de plastique (compostable ou non) ne sera accepté
- Il est à noter qu'aucun type de litière n'est accepté

ORDURES MÉNAGÈRES (DÉCHETS)



Les ordures ménagères incluent toute autre matière **qui n'est pas** une matière recyclable, un encombrant, un résidu domestique dangereux, une matière compostable ou un résidu de construction et de démolition.



ENCOMBRANT*

*__Inscription obligatoire__ au minimum 10 jours avant la date de collecte.
www.gmrmatawinie.org
Téléphone : 579 447-2227

Exemples de matières acceptées : meubles, objets de moins de 25 kg, matelas, sommiers et articles saisonniers volumineux.
Volume maximal : 3 vg³
Matières refusées : réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, sanitaires (toilettes, bains, lavabos), RDD, bonbonnes pressurisées, branches et bois.
Pour la liste complète des matières acceptées, consultez le site Web. **Donnez une deuxième vie à vos encombrants.** Les meubles et électroménagers en bon état peuvent être donnés à :
La Ruche Saint-Damien, 7221, chemin Beaulieu
Tél. : 450 835-9228 | www.laruchesaintdamien.com

Matières admises à l'écocentre (uniquement)

La Municipalité de Saint-Damien ne possède pas d'écocentre sur son territoire*. Les citoyens peuvent utiliser un écocentre privé ou louer un conteneur pour disposer de leurs matériaux.

Matières acceptées : baignoires, béton, matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD), réfrigérateurs, climatiseurs, huiles, solvants, peinture, batteries, appareils électroniques et pneus sans jantes. Pour toute matière non mentionnée, communiquez directement avec l'écocentre concerné.

*Bien qu'aucun écocentre ne soit situé à Saint-Damien, une politique d'écocentre est en vigueur. Consultez-la pour connaître les modalités.

Collectes de RDD, pneus et appareils électroniques

- 1er vendredi du mois (mai à octobre), de 9 h à 12 h
- 1er samedi de juin et d'octobre, de 9 h à 12 h

Lieu de dépôt : Garage municipal
6691, chemin Montauban

CALENDRIER 2027

Collecte des matières résiduelles

SAINT DAMIEN MUNICIPALITÉ



Matières Résiduelles Matawinie

gmrmatawinie.org